

# ***Bilan 2013***

## ***de la démarche AGIR / AGIR+***

### ***Vers le déploiement des bonnes pratiques énergétiques***

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

***Energies renouvelables***

***Protection du Climat***

***Nous***

***Partage***

***Economies d'énergie***

***Festivals***

***Gaz à effet de serre***

***Territoires***

***Développement***

***Soutenable***

***Acteurs économiques***

***Agriculture***

***Bâtiments***

***Région***



# Bilan 2013 AGIR+

*Vers le déploiement des bonnes pratiques énergétiques*

## Qu'est-ce qu'AGIR + ?

---






AGIR est né il y a déjà 7 années. En 2011 il est devenu AGIR+.

### ***A quoi sert AGIR+ ?***

AGIR + est un accompagnement technique et financier qu'apporte la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux projets qui luttent contre le changement climatique grâce à une meilleure gestion de l'énergie.

### ***Comment ça marche?***

AGIR+ intervient par un soutien **technique** et **financier** de façon concomitante dans 5 axes structurants et à enjeux :





-  Les territoires comme lieux dynamiques de la transition énergétique
-  La rénovation pour des bâtiments très basse consommation
-  Les filières d'énergies renouvelables et les projets très innovants (production d'énergie propre)
-  L'exemplarité des démarches ecoresponsables (agriculture, manifestations et exemplarité interne)
-  Le grand public pour créer les conditions d'implication de l'ensemble des citoyens

### ***Pourquoi l'échelon régional ?***

L'organisation de cette démarche au niveau régional permet d'avoir une vision d'ensemble des initiatives locales, de mutualiser et d'avoir ainsi davantage d'impact que la somme de projets individuels.

A ce jour, AGIR + a participé à la réalisation de 1 200 projets de réduction des gaz à effet de serre, mais aussi à une philosophie de l'action : une approche innovante, globale et collective en région.

### ***Quels moyens ?***

-  Un engagement de la Région sur le long terme (8 années au total) sur la transition énergétique et la protection de notre cadre de vie
-  70 M€ pour la période 2007-2010
-  60 M€ pour la période 2011-2014
-  Un fort accompagnement technique des projets : assistance à maîtrise d'ouvrage, formations, suivi à la mise en œuvre, mise en lien (projets collectifs)...

# Quels résultats ? Quels changements d'échelle?

---

## 1200

1200 projets intégrant une dimension approfondie « énergie/environnement » ont été soutenus depuis 2007 (600 projets sur la période 2007-2010 et 600 entre 2011 et 2013).

## 34 millions

34 millions de kWh d'énergie sont économisés chaque année grâce aux projets soutenus par AGIR /AGIR+ (dont 14 millions réalisés sur la période 2007-2010). C'est l'équivalent de la consommation d'électricité de 10 000 foyers de la région, soit une ville comme St Raphael ou la Ciotat.

## 22 millions

22 millions de kWh d'électricité ont été produits grâce aux installations d'énergies renouvelables soutenues dans le cadre d'AGIR/AGIR+ (dont 13 millions sur la période 2007-2010). C'est l'équivalent de la consommation d'électricité de 7 000 foyers de la région.

## Plus d'un million d'entre nous...

...sont concernés par les projets mis en place (habitants des collectivités lauréates, usagers des bâtiments, festivaliers d'une eco-manifestation, etc..) sur l'ensemble du territoire régional.

## 1.2 milliard € d'activités économiques

1€ de subvention entraîne 10 € de travaux ou services, soit au total 1.2 milliard d'euros d'activités économiques générées depuis 2007.

Plus d'une centaine d'emplois (directs et indirects) ont été directement créés, principalement en gestion de démarche écoresponsable, ou d'économie d'énergie.

### Les emplois de demain :

**DEVELOPPEMENT.** D'ici à 2020, en France, il est prévu que 23% des énergies consommées soient renouvelables.

**RECRUTEMENT.** Les entreprises embauchent sur ces secteurs (génie électrique pour la gestion des réseaux décentralisés, diplômés en chaudronnerie et ferronnerie pour produire les mats d'éolienne par exemple, etc).

### RESSOURCES :

- Recensement des formations en PACA : <http://www.irfedd.fr/>
- Bourse à l'emploi : Réseaux Territoire Environnement Emploi. [www.reseau-tee.net/](http://www.reseau-tee.net/)

# AXE 1 : AGIR avec les territoires

Pour répondre au défi que constitue le changement climatique, les territoires ont un rôle déterminant à jouer dans la définition et la mise en œuvre d'actions visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Face à ces enjeux, la Région et ses partenaires, l'ADEME et la DREAL ont développé depuis 2007 des actions en commun pour inciter les collectivités à s'engager sur la voie du facteur 4 : programme ASTER (Action de solidarité avec les territoires), Appel à projets sur les plans climats en 2011 (9 territoires lauréats), Appel à manifestation d'intérêt sur les Agences Locales de l'Energie et du Climat.

Cette mobilisation porte ses fruits :

## **Naissance des Agences Locales de l'Energie (ALE) :**

L'année 2013 a vu l'ouverture en mai de la première Agence Locale de l'Energie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (MPM). Deux autres sont en création dans le Var (COFOR 83) et dans le Vaucluse (AERE).

## **34 Plans Climats Energie Territoriaux :**

A ce jour, 35 territoires sur 36 « obligés » ont lancé leur plan climat. 8 l'ont déjà adopté. Trois autres territoires ont engagé des démarches volontaires, soutenues par la Région : il s'agit du Pays d'Arles, du Parc Naturel Régional du Queyras et du Parc Naturel Régional du Verdon. Le Pays SUD devrait également être le premier territoire de la Région en stratégie « TEPOS » (Territoire à Energie Positive). Tous ces territoires constituent le réseau PACA-CLIMAT, copiloté par la Région, l'ADEME et la DREAL.

## **Territorialisation du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) :**

Afin de mobiliser tous les acteurs du territoire sur la voie de la transition énergétique, la Région a lancé en 2013 une étude sur la territorialisation des objectifs du SRCAE. Cette étude permet d'outiller les territoires avec 65 « fiches territoriales » comprenant des éléments de diagnostic territorialisés, en termes de consommations d'énergie, de production d'énergies renouvelables et d'émissions de gaz à effet de serre.

## **Des collectivités lauréates dynamiques :**

Par ailleurs, le dispositif « Collectivités lauréates AGIR pour l'énergie » permet depuis 2009 de soutenir les communes et petites intercommunalités qui souhaitent développer et mettre en œuvre une politique énergétique globale sur leurs territoires.

En 2013, 6 nouvelles communes ont rejoint le réseau qui regroupe aujourd'hui 70 collectivités de 160 à 90 000 habitants : Annot, Arvieux, Banon, Cabannes, Néoules et la communauté de communes de l'Escarton du Queyras.

Un kit de communication a été distribué cette année avec un panneau d'entrée de ville, un panneau d'entrée de bâtiment et des autocollants afin de valoriser cet engagement auprès du grand public.

6 collectivités ont également rendu leurs bilans après avoir effectué l'ensemble du programme. Une d'entre elles (Venelles) s'engage maintenant vers la labélisation Cit'ergie. Une réflexion collective est en cours sur les suites à donner au dispositif à l'issue des 4 premières années.



**Ressources :** témoignage vidéo de la Collectivité Lauréate Barcelonnette (04) : <http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/agir-pour-la-transition-energetique-exemples-de-projets-et-valorisation.html>

**Vos contacts à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**  
Tatiana FAYARD et Yohanna MARTINIE : 04 88 10 76 90

## AXE 2 : AGIR pour le bâtiment durable méditerranéen

La rénovation énergétique **performante** des bâtiments existants est un enjeu majeur dans la lutte contre le changement climatique. En effet ces bâtiments que nous habitons et où nous travaillons, sont une source importante de gaz à effet de serre (chauffage, etc).

Ce constat est partagé par tous (collectivités, professionnels, Etat) mais il est difficile d'apporter des solutions dans la mise en place de coopération forte entre les différents corps de métiers et donneurs d'ordre.

AGIR/AGIR+ donne une place importante à la rénovation performante des bâtiments et par une série de dispositifs, tente de multiplier les réhabilitations exemplaires et généraliser les bonnes pratiques des acteurs du bâtiment.

Pour ce faire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur doit agir de manière systémique sur tous les leviers à sa disposition en recherchant les outils qui permettent de massifier les actions de rénovation (rythme national actuel = 170 000 logements ; objectif = 500 000 logements) :

### Importance de la filière bâtiment en région Provence Alpes Côte d'Azur:

- 265 millions de m<sup>2</sup>, dont 51 millions de bâtiments tertiaires ;
- 51 500 entreprises de BTP, dont 47 800 artisanales ;
- 107 800 salariés (8 % de l'emploi régional) ;
- 6 400 intérimaires dans le bâtiment ;
- Chiffre d'Affaire annuel en 2011 : 9 milliards d'€ dans le bâtiment ; 3,6 dans les travaux publics ;
- 5,1 milliards d'€ pour le secteur de la rénovation

(Source Cellule Economique Régionale de la Construction)

1. En contribuant aux **schémas régionaux** (SRCAE...) qui structurent l'action de la Région pour les années futures (objectif 2050) dès aujourd'hui et en veillant à la coordination, à l'articulation des différentes politiques ;
2. Par les **appels à projets** ou les dispositifs d'aide au fil de l'eau, afin de permettre de mener à bien des rénovations plus ambitieuses, et en introduisant des critères de performances énergétiques dans les aides de la Région ;
1. En participant au **développement des compétences** des acteurs, en déployant une action de **formation de formateurs** sur le bâtiment durable contribuant ainsi à la mise en œuvre la feuille de route européenne sur la compétences des professionnels du bâtiment « build up skills » ;
3. En œuvrant pour la création d'un dispositif de maîtrise de l'énergie (**opérateur énergétique**) permettant la facilitation de projets d'envergure (sorte d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les aspects juridiques, techniques, et financiers), incluant éventuellement des services de tiers-financement ou des techniques d'achats groupés. Plus généralement, il s'agit d'utiliser de manière optimum l'ingénierie financière à disposition des porteurs de projets. Cette action portera sur certains secteurs du bâtiment ou des énergies renouvelables ;
4. En soutenant les structures comme Envirobat ou Bâtiment Durable Méditerranéen qui **capitalisent** les informations et le savoir-faire afin d'anticiper sur les futures réglementations ;
5. En participant à la vie des réseaux **locaux et nationaux** comme Effinergie et Qualibat; et à des projets **européens** comme MARIE<sup>1</sup>. La Région expérimente ainsi concrètement sur son territoire de nouveaux outils permettant d'actionner des leviers innovants pour accompagner tous les acteurs de la construction vers des rénovations/réhabilitations performantes. Il peut s'agir de mise en réseau, de nouvelles formes de communication, d'animation moderne, de définition de protocole de rénovation simplifié.

<sup>1</sup> Vers l'efficacité énergétique des bâtiments méditerranéens existants (Mediterranean building rethinking for energy efficiency improvement)

## ***Ressources et contact :***

**Envirobot Méditerranée** est une association 1901 dont l'objet est de transmettre les savoir-faire, débattre et innover pour un développement soutenable des aménagements et des bâtiments en région méditerranéenne. <http://www.envirobot-med.net/>

**La Démarche Bâtiment Durable Méditerranéen** est à la fois un référentiel d'auto-évaluation sur les aspects environnemental, social et économique, mais aussi un système d'accompagnement humain et technique pour tous les acteurs du projet, et une validation finale du niveau de performance par une commission inter-professionnelle. <http://www.polebdm.eu/>

**La Cellule Économique Régionale de la Construction** de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CERC PACA), créée en 1974, est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle regroupe le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et les Fédérations de syndicats professionnels de la filière B.T.P. matériaux de construction.

Sa mission principale est la concertation entre l'administration et les professionnels du secteur. Cette concertation permet à l'administration de mieux connaître la situation économique de cette branche d'activité et les problèmes qu'elle rencontre. <http://www.cerc-paca.fr/>

### **Vos contacts à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**

Frédéric VUKIC : 04 88 73 66 60

Folco LAVERDIERE : 04 88 73 66 67

Marjorie SALVAGE : 04 88 10 76 90

## AXE 3 : AGIR par l'exemple

Depuis 2007, près de 300 projets ont été soutenus sur cet axe via plusieurs dispositifs : 100 gîtes exemplaires, 100 lieux de formation exemplaires, etc. Ce bilan fait le point sur deux de ces dispositifs en cours de déploiement : les exploitations agricoles eco-responsables et les manifestations eco-responsables.

### Les exploitations agricoles eco-responsables

Dès le lancement d'AGIR en 2007, la question de la contribution du secteur agricole à la lutte contre le changement climatique s'est posée. Mais comment faire ?

La Région Provence Alpes-Côte d'Azur a lancé un appel à projets de 2007 à 2012 afin de pouvoir répondre à la question « **qu'est-ce qu'une exploitation agricole exemplaire ?** » (c'est-à-dire qui optimise sa gestion de l'énergie et ses impacts sur l'environnement). Ainsi, un réseau d'une centaine d'exploitations lauréates, toutes accompagnées dans leur démarche par les techniciens 9 têtes de réseau<sup>2</sup> permet désormais de montrer les meilleures techniques ou de tester celles de demain.

Les objectifs fixés de 20% d'économie d'énergie et 20% de production d'énergie renouvelable ont pu être atteints. Largement pour les énergies renouvelables (jusqu'à 187%, c'est-à-dire des exploitations qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment), beaucoup plus difficilement pour les économies d'énergie qui affichent tout juste l'objectif avec une disparité importante selon le type d'exploitation.

Il s'agit désormais de s'appuyer sur les enseignements de cet appel à projet pour développer les compétences des conseillers agricoles et diffuser les bonnes pratiques. C'est dans cet objectif que la Région soutient l'animation d'un Inter-Réseau Régional Agriculture Energie Environnement (IRRAEE) mise en œuvre par la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône et Bio de Provence

Souhaitons à cet inter-réseau bonne chance dans cette nouvelle étape, visant l'essaimage des bonnes pratiques expérimentées lors de AGIR/AGIR+ !

### Chiffres :

**120 plans d'actions présentés depuis 2007**

**21 millions d'euros** d'investissement depuis 2007 (dont 4 millions d'euros de subvention régionale)

**4 129 MWh** d'énergie économisés par an et **8 837 MWh** de production d'énergie renouvelable par an

Les actions qui reviennent le plus souvent concernent :

- L'installation de panneaux photovoltaïques (2 200 kWc) soit un revenu annuel (pendant 20 ans) de 1 M€ réparti entre 40 exploitations.
- Pose d'économiseurs de carburant sur les tracteurs et passage au banc d'essai moteur.
- L'isolation ou éco-construction des bâtiments (hangar, ateliers) et des chambres froides.
- La modification de pratiques d'irrigation pour économiser l'eau. Le stockage et la récupération d'eau de pluie + de 100 000 m<sup>3</sup> ...

### **Ressources Exploitations Agricoles Exemplaires :**

- Récapitulatif de la démarche AGIR Agriculture (dossier de 6 pages) : <http://www.rac-f.org/Attenuer-les-emissions-de-GES-du,2432>
- Visitez des fermes exemplaires : <http://www.bio-provence.org/spip.php?article1166>
- Vidéo AGIR en PACA : Mme CACARD raconte son exploitation agricole <http://www.youtube.com/watch?v=lo1knYMIJ8A>

### **Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**

Loïc DUQUY-NICOUD : 04 88 10 76 90

Véronique ESTERNI : 04 91 57 50 57

<sup>2</sup> Bio de Provence, Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et du Var, Coop de France Méditerranée, CRIPT PACA, Filière Cheval PACA, GRCIVAM, Maison Régionale de l'élevage.



## Les manifestations eco-responsables

L'aventure a débuté en 2009 avec une poignée d'organisateur des festivals culturels très motivés.

Grâce à eux, un état des lieux de l'impact environnemental des manifestations a été possible. Nous avons pu constater par exemple que l'organisation d'un festival de 40 000 personnes a produit environ 30 tonnes de déchets et a consommé près d'un million de kWh d'énergie.

D'autre part, les expérimentations sur les actions eco-responsables de ces festivals (ex : tri des déchets) ont conduit à la définition d'un cahier des charges précis d'une démarche eco-responsable.

Ce « mode d'emploi » a permis en 2013 une **large diffusion** des pratiques eco-responsables à l'ensemble des manifestations soutenues par la Région (environ un millier de dossiers par an). Ce déploiement est en cours. Il se poursuivra en 2014. Pour **accompagner** les porteurs de projets, des ressources sont mises en place, comme l'eco-pack qui est disponible dans les Antennes de la Région et les Parcs Naturels Régionaux (cf photo ci-contre).



L'année 2013 a été également marquée par MP2013 Capitale Européenne de la Culture et l'appui de la Région à son volet eco-responsable. Cet engagement a permis, grâce à l'implication de toutes les collectivités concernées, la mise en place du tri à grande échelle, une offre de transports en commun renforcée et une charte d'achat responsable.

### Chiffres :

**3,5 millions** de km en voiture individuelle évités, soit 80 fois le tour de la terre.

**380 tonnes** de CO2 évitées soit l'équivalent de l'émission d'un Français pendant 15 ans

Une centaine de manifestations et près d'un demi-million de festivaliers concernés en 2013

12 points de prêts répartis sur le territoire pour mettre l'eco-pack à disposition des organisateurs de manifestation.

13 services ont délibéré la prise en compte de critères eco-responsables pour les aides aux manifestations. Une formation des instructeurs est inscrite au plan de formation de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **Ressources Manifestations eco-responsables:**

- o Eco-pack et bâches de sensibilisation : <http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/quest-ce-quun-eco-pack.html>
- o Annuaire des prestataires (animé par l'ARCADE) : <http://www.aer.arcade-paca.com/>
- o Vidéo pour comprendre ce qu'est un festival eco-responsable :  
[http://www.dailymotion.com/video/xtbslq\\_pour-un-marsatac-durable-et-solidaire\\_creation](http://www.dailymotion.com/video/xtbslq_pour-un-marsatac-durable-et-solidaire_creation)  
ou <http://www.youtube.com/watch?v=ZY2IONVVB6M>  
ou <http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/agir-pour-la-transition-energetique-exemples-de-projets-et-valorisation.html>

**Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**  
Marie-Aimée QUADRIO : 04 88 10 76 90

## Axe 4 : AGIR avec les filières pour le développement des énergies renouvelables

En 2013 la Région a relancé un appel à projets photovoltaïque pour soutenir la demande de la filière, fragilisée par un dernier changement de tarif d'achat. Les lauréats sont des projets extrêmement méritants où la production d'électricité renouvelable se fait le plus souvent sur un bâtiment très économe en énergie (cf. illustration ci-dessous).

Cette politique permet de préparer les acteurs régionaux à l'évolution de la réglementation et la future RT2020 qui exigera que les bâtiments neufs soient des bâtiments à « énergie positive », c'est-à-dire que nos habitations et bureaux produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment !



**Ecole de La Colle-sur-Loup (06).** 312 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques. 54 400 kWh produits chaque année qui procurent des revenus pendant 20 ans de la vente d'électricité.

D'autre part, la Région souhaite que tous les acteurs économiques et les citoyens puissent avoir recours plus fréquemment aux énergies renouvelables. Pour cela elle a lancé un appel à projets « **investissement participatif** » ainsi que le « **GARSOL** » (nom provisoire), plateforme permettant de mettre en relation acheteurs et fabricants pour l'achat de chauffe-eau solaire à tarifs préférentiels.

Enfin, l'**opérateur énergétique**, présenté page précédente, pourrait soutenir des projets d'envergure sur ces filières.

### Chiffres :

Région Provence Alpes-Côte d'Azur : **1<sup>ère</sup> région de France** en production photovoltaïque.

**340 000 €** d'aide sur les projets lauréats 2013 sur 1.2 million d'€ d'investissement

Les projets lauréats représentent 700 MWh de production d'électricité par an, soit un revenu total estimé à plus de 100 000€/an<sup>3</sup> (vente d'électricité).

**Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**  
Alain BOURRELLY : 04 88 10 76 90

<sup>3</sup> Revenu calculé sur la base de la vente d'électricité à 0.15 € par kWh

## Axe 5 : AGIR pour le grand public

L'action de la Région sur les comportements des ménages est guidée par un constat simple : entre 1998 et 2008, la consommation énergétique régionale dans le secteur de l'habitat a cru deux fois plus vite que la population. Cette situation montre l'impact des choix des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le bilan énergétique total du territoire puisque le logement pèse pour près d'un tiers dans la consommation d'énergie régionale.

Afin de pouvoir faire face à cette importance croissante de la part de l'habitat dans les consommations d'énergie, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé plusieurs opérations phares : d'abord connaître les attentes et les freins des ménages. Un Baromètre d'Opinion sur l'Energie et le Climat (BOPEC) a été mené auprès de près de 1 000 habitants de la région. Si les principaux blocages aux changements de comportement sont liés à des considérations financières, la grande majorité des réponses traduit une méconnaissance des enjeux et des réalités énergétiques rendant difficile l'adoption de bonnes pratiques.

Au vu de ces résultats, la Région a mis en place un appel à projets visant à soutenir des projets d'incitation au changement de comportement des ménages. Une dizaine de projets ont ainsi vu le jour principalement axés sur le développement de services utilisant les nouvelles technologies (compteurs intelligents,...) couplés à des mécanismes d'incitation (points de fidélité, éco-concours,...). La question de la précarité énergétique a également été largement traitée avec la mise en place d'opération d'auto-réhabilitation accompagnée (Compagnons Bâisseurs – Var) ou de formation des acteurs sociaux (Croix-Rouge Française – Bouches du Rhône et Alpes-Maritimes).

Enfin, la Région a mis en place dans le courant de l'année 2013 le dispositif des « éco-diagnostiqueurs » qui permet à différentes structures (Collectivités, associations, bailleurs sociaux,...) de bénéficier d'une aide au recrutement d'agents chargés d'accompagner des familles en situation de précarité énergétique. Œuvrant au sein d'un partenariat avec les acteurs sociaux des territoires concernés (CCAS, CAF, Départements,...), ces éco-diagnostiqueurs réalisent des diagnostics dans les domiciles des familles suivies, leur proposent des actions adaptées à leur situation et, le cas échéant, les assistent dans la construction de leurs dossiers d'aide auprès des différentes structures.

### Chiffres :

**700 000 personnes** en situation de précarité énergétique en région

**Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seconde région française** où les habitants déclarent le plus souffrir du froid dans leur logement derrière Haute-Normandie. Source INSEE

**4,2 millions** de tonnes équivalent pétrole de consommation énergétique dans les logements en 2012



### **Ressources :**

.Observatoire Régional de l'Energie : <http://ore.regionpaca.fr>

.Réseau Régional Energie Précarité : <http://www.precarite-energie.org/-Reseau-Regional-Energie-Precarite-.html>

**Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**

Valentin LYANT : 04 88 10 76 90

# Les perspectives 2014

## Consolider les dynamiques de déploiement en cours :

Le travail présenté dans les pages précédentes montre les efforts mis en place pour créer les conditions nécessaires au déploiement des projets sur l'énergie.

Cette action continuera en 2014 : Il s'agira de consolider les dynamiques en cours et de renforcer les passerelles avec des dispositifs permettant le changement d'échelle (opérateur de financement énergétique, partenariat avec le Plan Rénovation Énergétique Habitat, introduction de critères obligatoires de Développement Durable dans les aides, poursuite du dispositif collectivités lauréates, etc).

## Partage des bonnes pratiques énergétiques : vos initiatives ont du talent !

Pour réussir ce changement d'échelle, nous avons aussi besoin de vous tous pour relayer les initiatives énergétiques répliquables. N'hésitez pas à partager ces expériences ou à diffuser l'information autour de vous !

Comment faire ?

- Une plateforme de ressources dédiée à la valorisation des bonnes pratiques accompagne techniquement et financièrement les porteurs de projet pour la mise en place de leurs actions de diffusion.
- Un cycle de formation « comment communiquer sur son projet ? » est également disponible. Rendez-vous sur : <http://valorisation.parene.net/>



Crédit illustration : Valérie Leblanc / Design The Future Now

### Ressources :

. Plateforme d'aide à la valorisation des projets : <http://valorisation.parene.net/>

### Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :

Marie-Aimée QUADRIO : 04 88 10 76 90

## Continuer le soutien à l'innovation :

AGIR+ continue d'autre part à soutenir l'émergence de projets et filières innovantes, comme l'économie de la fonctionnalité ou encore des projets R&D sur l'éolien flottant :

### *Vers l'économie de la sobriété*

La Région a soutenu en 2013 l'élaboration d'un outil à destination des entreprises pour faciliter leur réflexion dans le cadre d'une transition du modèle économique classique vers **l'économie de la fonctionnalité**. Cela consiste à louer les usages d'un produit plutôt que d'acheter le bien lui-même (photocopieurs, auto-partage...). Trois expérimentations vont être lancées en région pour un procédé industriel de nébulisation, un procédé de pressing à sec et chez un bailleur social.

Ce travail a permis de tester l'outil (appelé NOVUS) qui est maintenant à disposition de façon libre à tous les acteurs économiques le souhaitant. Ce travail a également permis de pointer des sujets qui restent à clarifier notamment avec le secteur bancaire et les assurances (location de service au lieu d'achat de matériel).

De la même manière, la Région participe au financement d'études visant à mettre en place des réflexions relevant de **l'économie circulaire** sur les territoires. L'objectif est d'identifier dans un bassin de vie, les synergies qui peuvent être mises en place entre acteurs pour que les déchets, rejets des uns puissent être utilisés comme ressources de leurs voisins, réduisant de fait le recours aux matières premières, les transports, les consommations énergétiques et les rejets.

Enfin, la Région a lancé fin 2012 un appel à Projets visant à créer les conditions de création de nouvelles filières de **recyclage de déchets** (liège pour application dans le bâtiment et les navires, pyrolyse de paille de riz comme additif alimentaire, unités de tri de textiles, autres...).

Chiffres :

**3.5 millions d'€ d'investissement global**

**700 000 € d'aide Région**

**45 créations nettes d'emplois prévues sur les 3 prochaines années**

**Ressources :**

. Economie de la fonctionnalité : [http://www.methode-novus.net/?page\\_id=31](http://www.methode-novus.net/?page_id=31)

. Ecologie industrielle : <http://www.agglo-paysdaubagne.com/ecologie-industrielle>

**Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**

Patrice ROUSSEL : 04 88 10 76 90

**Créer des services énergétiques innovants :**

En partenariat avec l'ADEME et la DREAL, la Région a lancé l'appel à projets « Mettre en place des services innovants à destination des PME/PMI pour maîtriser leurs consommations d'énergie ». Cet angle, novateur, vise à expérimenter des solutions pour agir sur les dynamiques comportementales, analytiques ou organisationnelles encore ignorées en entreprise. Cinq groupements<sup>4</sup> de porteurs de projets vont développer et expérimenter sur plus d'une vingtaine d'entreprises de nouvelles offres de services adaptées au contexte des PME/PMI. Chaque projet bénéficie d'un accompagnement du PRIDES et Pôle de Compétitivité Capénergies.

**Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**

Loïc DUQUY-NICOUD : 04 88 10 76 90

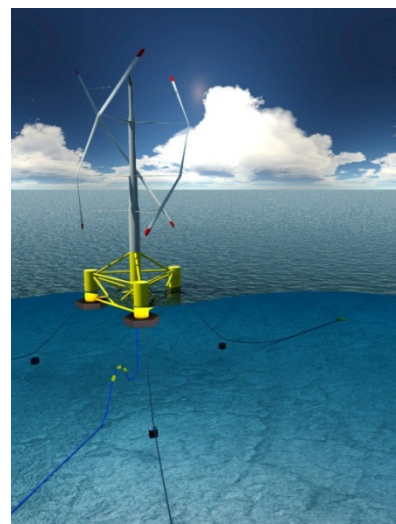
**Les projets de R&D :**

AGIR+ continue d'autre part à soutenir les projets R&D, par exemple sur l'éolien flottant :

En effet, le développement de la filière d'éoliennes offshore figure parmi les principales alternatives permettant d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de production d'énergie électrique d'origine renouvelable.

Les technologies actuelles d'éolien offshore nécessitent que les éoliennes soient posées sur le sol des plateaux marins continentaux avec des profondeurs

<sup>4</sup> EcoCO2/Grontmij ; Courtois Energie Conseil ; Ovezia/SPIE/LAPCOS ; lzypeo/WIT ;Qualisteo



maximum de 10 à 50 m. De tels plateaux n'existent pas ou peu en bordure de la côte méditerranéenne. La Région soutient donc le développement, la fabrication et le test de machines **éoliennes flottantes**, adaptées à la façade maritime méditerranéenne. C'est le projet « Vertiwind ». L'objectif à terme est la création d'un site pilote dont la construction débiterait à l'horizon 2015/2016. Il serait constitué d'un parc de 13 machines pour une puissance de 26 MW.

**Votre contact à la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :**  
Alain BOURRELLY : 04 88 10 76 90

### ***Pour en savoir plus :***

AGIR est un dispositif polymorphe qui s'adresse à plusieurs publics cibles (collectivités, entreprises, grand-public) et concerne plusieurs thématiques énergétiques. Il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver à première vue !

N'hésitez pas à consulter les différents sites internet listés au fil des pages de cette brochure ou de contacter directement les personnes qui sont chargées de son animation et dont les coordonnées sont notées à la fin de chaque rubrique.

# Annexes : cartographies des projets AGIR +

---

## Axe AGIR avec les Territoires

- 70 Collectivités Lauréates AGIR pour l'énergie
- Les Plans Climat Energie Territoriaux

## Axe AGIR par l'exemple

- Appel à projets « Exploitations et coopératives agricoles exemplaires » (120 plans d'actions)
- 36 Festivals culturels ecoresponsables (soutien financier AGIR+)
- 50 manifestations ecoresponsables (Critères intégrés au droit commun)

# Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Collectivités lauréates  
AGIR pour l'énergie :  
situation des communes  
en octobre 2013

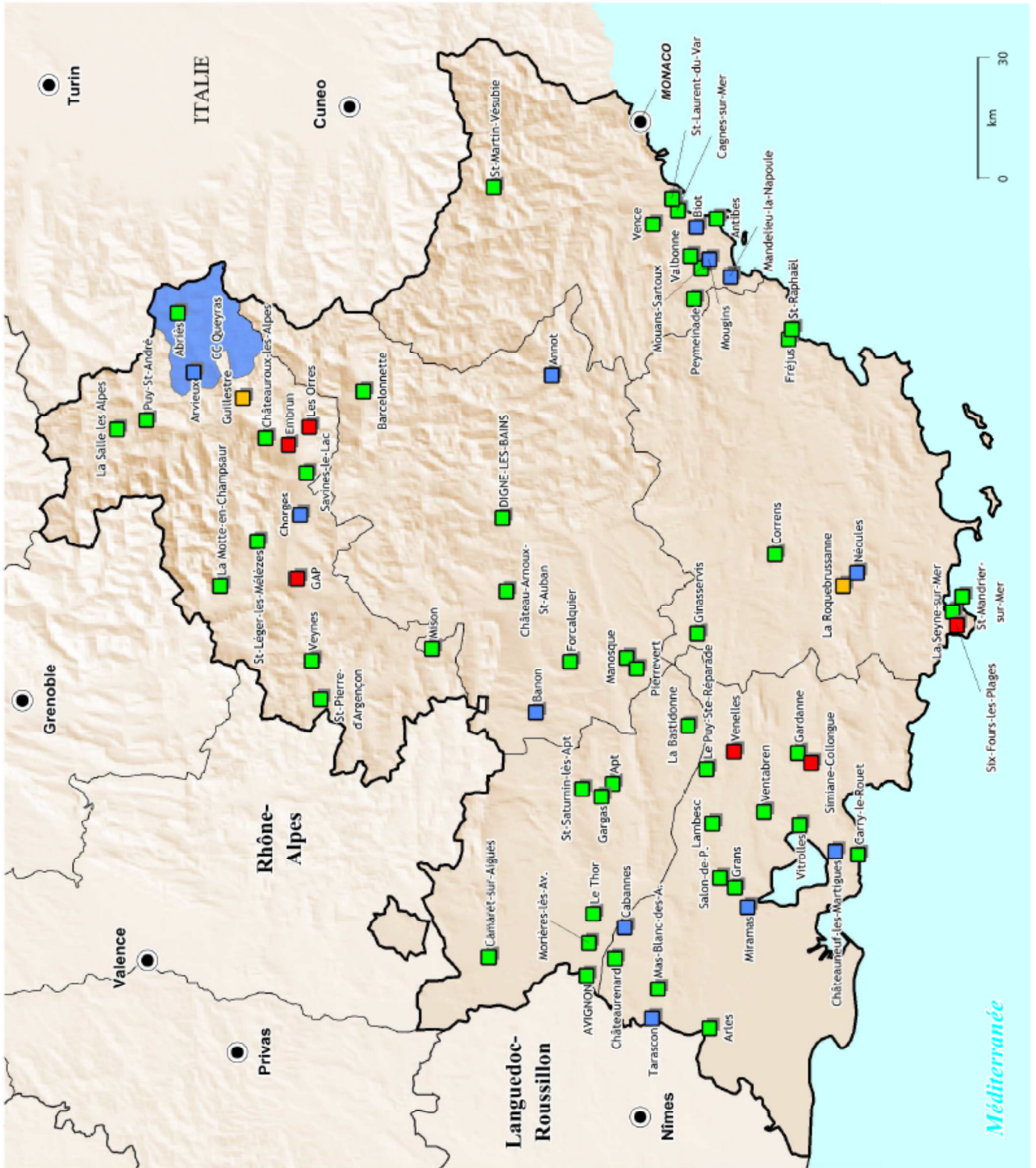
- Collectivité lauréate année 2 (2)
- Collectivité lauréate année 3 (49)
- Commune finaliste (6)
- Commune en marche (12)

Territoire en marche (1)

— Limite de région  
— Limite de département

Sources :  
DDSC - SECA  
Fond ©IGN - Route120® PPAR 2000

Région  
Pôle SDS  
Direction PDP  
Service Analyse Spatiale  
15/10/2013  
Provence-Alpes-Côte d'Azur







**Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Appel à projets :  
pour des exploitations  
et coopératives agricoles,  
exemplaires,  
projets votés**

Têtes de réseau :

- Bio de Provence (36)
- Chambre d'agriculture 13 (16)
- Chambre d'agriculture 83 (9)
- Chambre d'agriculture 84 (3)
- Coop de France Méditerranée (1)
- Filière Cheval PACA (1)
- GR CIVAM (7)
- Lycée agricole - CRIPT PACA (10)
- Maison Régionale de l'Elevage (13)

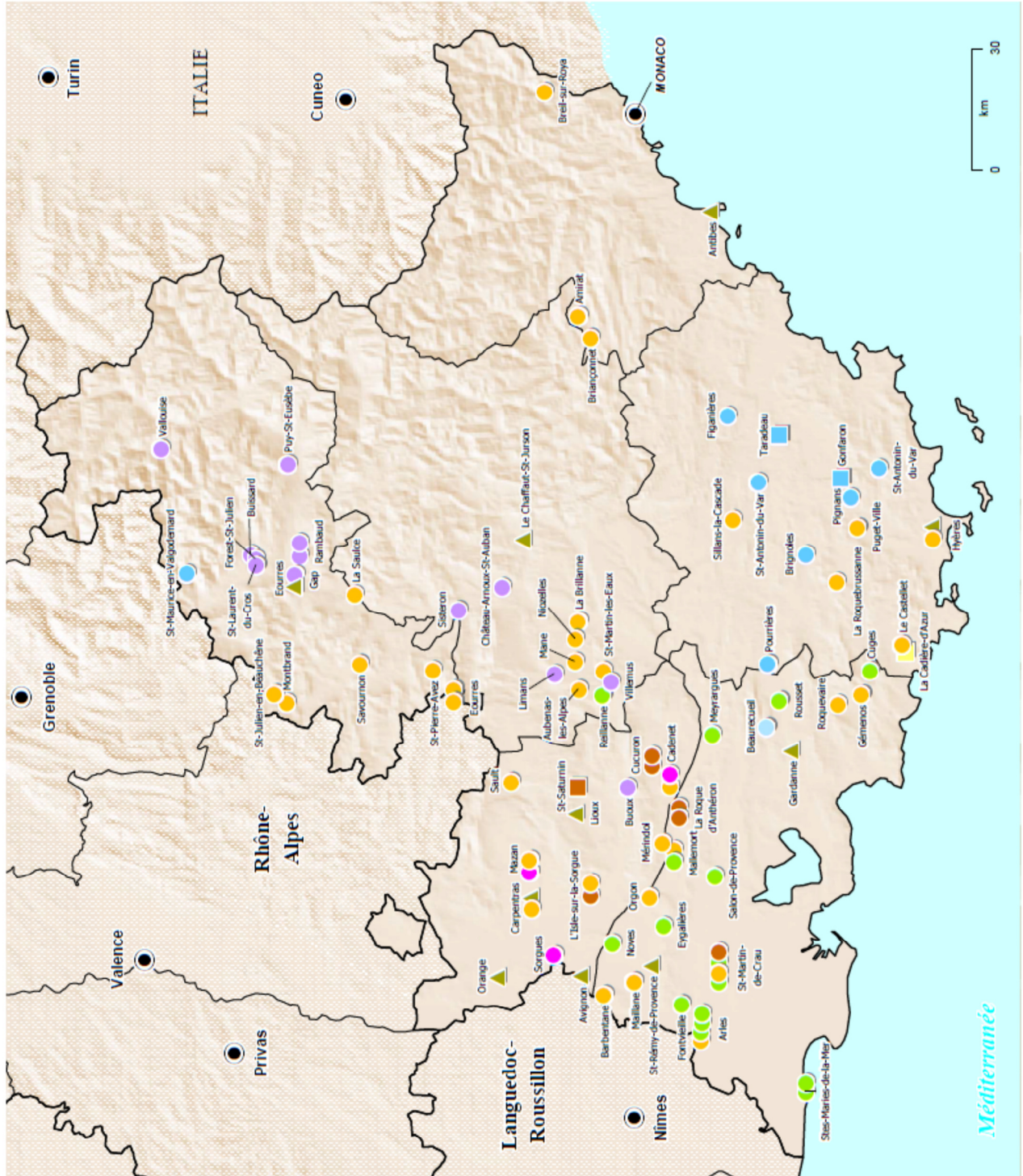
Type :

- exploitation (82)
- coopérative (4)
- ▲ exploitation - lycée agricole (10)

- Limite de région
- Limite de département

SOURCES :

- DDSC - SECA
- Fonds : ©IGN PPAR PACA @Route120
- CPER 2007-2013



**Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Festivals culturels  
éco-responsables  
soutenus par AGIR+  
en 2013**

**Nombre de festivaliers  
par type de festival**

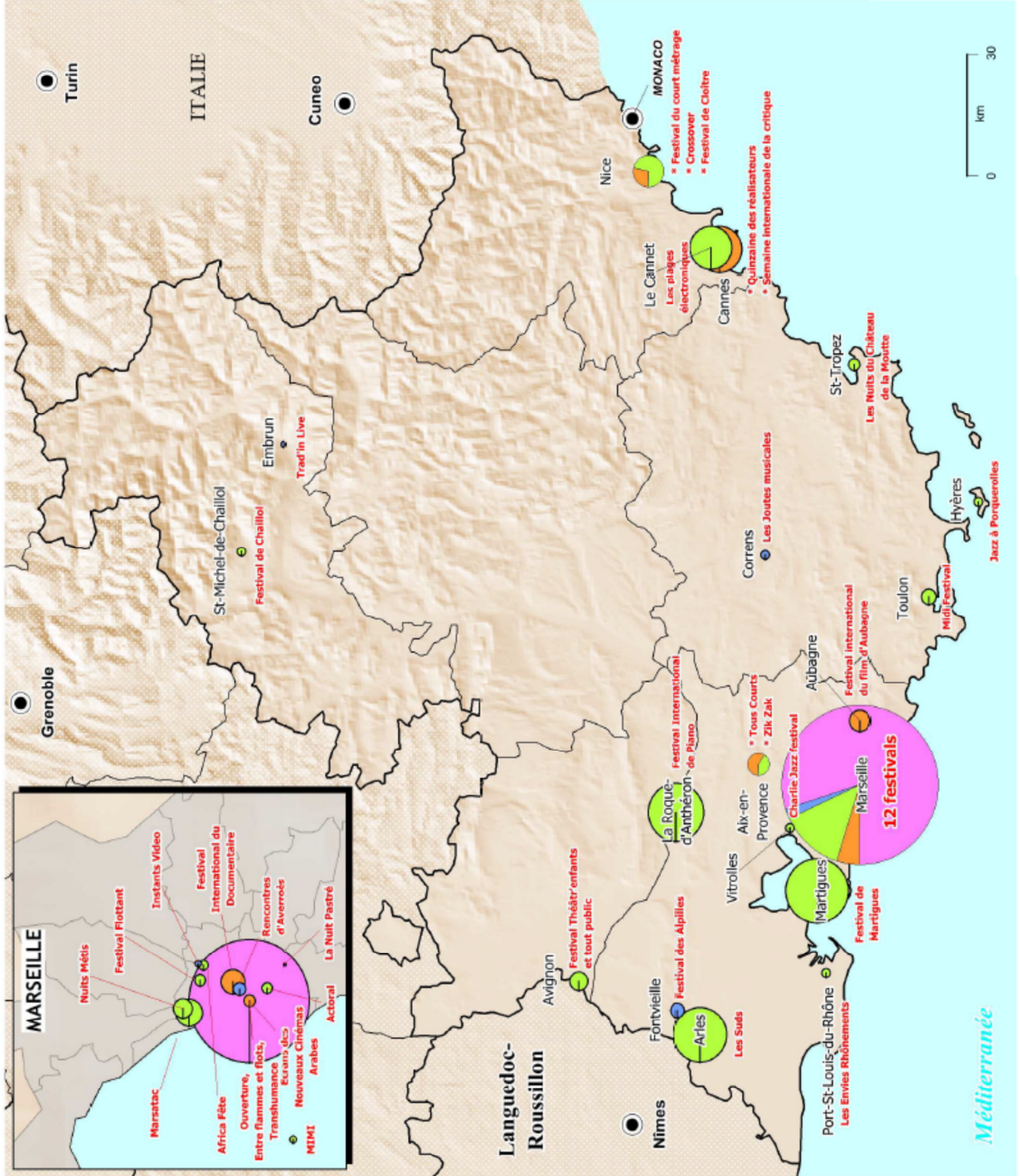


- Cinéma et audiovisuel
- Arts Vivants (musique, danse, théâtre)
- Edition, arts visuels et cultures régionales
- MP 2013

— Limite de région  
— Limite de département

**SOURCES :**  
PJC - DC  
Fonds : @ICN PEAR PACA @Route120  
CPER 2007-2013

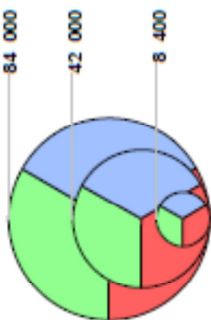
Région  
Pôle DSSI  
Direction PEDP  
Service Analyse Spatiale  
13/10/2013  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Manifestations  
éco-responsables  
en 2013  
(Critères intégrés  
au droit commun  
Hors soutien financier AGIR+)

Le nombre de festivaliers  
éco-responsable soutenus par



La direction de la Culture  
Le service Energie Climat Air  
Le service Tourisme

— Limite de région  
— Limite de département

SOURCES :  
PJC - DC  
Fonds :

Fond GEOFLA © - © IGN PFAF 2008

Région

Pôle DOST  
Service Analyse Spatiale  
Direction PDP  
23/10/2013  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

